



Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

**Benoist COURANT**

**Rachel DUVAL**

**Erwan LE GOFF**

**Stéphane MORVAN**

Experts Comptables

Commissaires aux Comptes

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2023**

**ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN**

**10 RUE ABBE CONAN**

**29100 POUILLAN SUR MER**

# **ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN**

## **SOMMAIRE**

- 1. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
- 2. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN**

**10 RUE ABBE CONAN**

**29100 POUILLAN SUR MER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**Aux membres de l'Association Ulamir Centre Social du Goyen**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

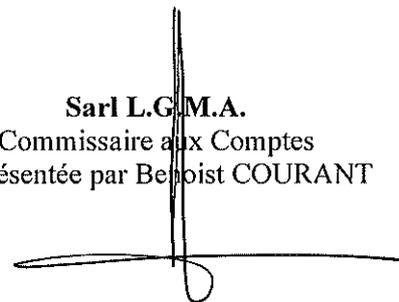
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A QUIMPER, le 29 mars 2024

**Sarl L.G.M.A.**  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par Benoist COURANT



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	6 401	5 521	880	880	0	0.00	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	149 068	98 685	50 383	63 440	-13 057	-20.58		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	30		30	30				
<b>Total I</b>	155 499	104 206	51 293	64 351	-13 057	-20.29		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 008		10 008	12 400	-2 392	-19.29	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	185 324		185 324	168 305	17 019	10.11	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	253 472		253 472	178 884	74 588	41.70		
Charges constatées d'avance (2)	2 925		2 925		2 925			
<b>Total II</b>	451 730		451 730	359 589	92 140	25.62		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	607 229	104 206	503 023	423 940	79 083	18.65		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**L.G.M.A**  
Commissaire aux Comptes

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	178 010		99 422		78 588	79.04	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	61 139		78 588		-17 448	-22.20	
<b>Situation nette (sous total)</b>	239 149		178 010		61 139	34.35	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	40 207		40 340		-133	-0.33	
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	279 356		218 350		61 006	27.94	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	34 455		11 735		22 720	193.61
<b>Total II</b>	34 455		11 735		22 720	193.61	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	40 000		40 000			
	Provisions pour charges	52 827		49 512		3 315	6.70
	<b>Total III</b>	92 827		89 512		3 315	3.70
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	24 572		30 419		-5 846	-19.22
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	69 465		73 587		-4 122	-5.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 347		337		2 010	595.70
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
<b>Total IV</b>	96 385		104 343		-7 958	-7.63	
Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	503 023		423 940		79 083	18.65	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

96 385 104 343

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	3 327		2 885		442	15.32
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	295 635		297 755		-2 120	-0.71
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	446 108		379 955		66 153	17.41
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 974		27 990		-13 015	-46.50
Utilisations des fonds dédiés	10 630		5 100		5 530	108.43
Autres produits	162		94		68	71.95
<b>Total I</b>	<b>770 836</b>		<b>713 779</b>		<b>57 058</b>	<b>7.99</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	177 397		161 117		16 280	10.10
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	12 178		10 309		1 869	18.13
Salaires et traitements	376 956		344 649		32 307	9.37
Charges sociales	102 777		97 201		5 576	5.74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 134		10 482		5 652	53.92
Dotations aux provisions	3 315				3 315	
Reports en fonds dédiés	33 350		11 440		21 910	191.52
Autres charges	3 112		631		2 481	393.24
<b>Total II</b>	<b>725 220</b>		<b>635 829</b>		<b>89 391</b>	<b>14.06</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>45 616</b>		<b>77 950</b>		<b>-32 334</b>	<b>-41.48</b>

L.G.M.A  
Commissaire aux Comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 339		865		1 473	170.27
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	2 339		865		1 473	170.27
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	2 339		865		1 473	170.27
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	47 955		78 815		-30 860	-39.16
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	15 486		7 612		7 874	103.44
Sur opérations en capital	14 053		6 022		8 031	133.34
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	29 539		13 635		15 904	116.65
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	16 355		13 862		2 493	17.98
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	16 355		13 862		2 493	17.98
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	13 184		-227		13 412	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	802 714		728 279		74 435	10.22
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	741 575		649 691		91 884	14.14
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	61 139		78 588		-17 448	-22.20

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Tableau de variation des fonds dédiés	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Produits à recevoir	18
Détail des produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Subventions d'équipement	18
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Valorisation des contributions volontaires	19
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	19
Montant des engagements financiers	19
Engagement en matière de pensions et retraites	19

L.G.M.A  
Commissaire aux Comptes

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

##### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Dans les comptes 2020, il a été passé une provision pour risque d'exploitation à hauteur de 40 000 € en lien avec le litige prud'hommal en cours, suite à la décision du conseil d'administration réuni le 2 juin 2021. Une procédure en appel étant à ce jour en cours, il a été décidé de maintenir la provision sur la même base de 40 000 €.

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**L.G.M.A**  
Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 401		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 739		
Installations générales agencements aménagements divers	7 652		
Matériel de transport	95 542		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 058		3 077
<b>TOTAL</b>	<b>145 991</b>		<b>3 077</b>
Prêts, autres immobilisations financières	30		
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>152 422</b>		<b>3 077</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 401	6 401
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 739	4 739
Installations générales agencements aménagements divers			7 652	7 652
Matériel de transport			95 542	95 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			41 135	41 135
<b>TOTAL</b>			<b>149 068</b>	<b>149 068</b>
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
<b>TOTAL</b>			<b>30</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>155 499</b>	<b>155 499</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 521		0	5 521
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	529	1 828		2 358
Installations générales agencements aménagements divers	7 652			7 652
Matériel de transport	46 271	11 321		57 592
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 099	2 985		31 084
<b>TOTAL</b>	<b>82 551</b>	<b>16 134</b>		<b>98 685</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>88 072</b>	<b>16 134</b>	<b>0</b>	<b>104 206</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 828				
Matériel de transport	11 321				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 985				
<b>TOTAL</b>	<b>16 134</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 134</b>				

**L.G.M.A**  
Commissaire aux Comptes

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>	11 735		10 630			34 455	
GYM ET BIEN ETRE	1 440		335			1 105	
TRAIT D'UNION	10 000		10 000				
CAF 29	295		295				
ATELIER NUMERIQUE						3 950	
TRAIT D'UNION						16 800	
MIEUX MANGER POUR TOUS						12 000	
ATELIER FABER MAZIH						600	
<b>TOTAL</b>	<b>11 735</b>		<b>10 630</b>			<b>34 455</b>	

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	40 000				40 000
Pensions et obligations similaires	49 512	3 315			52 827
TOTAL	89 512	3 315			92 827
TOTAL GENERAL	89 512	3 315			92 827
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		36 665			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	10 008	10 008	
Débiteurs divers	185 324	185 324	
Charges constatées d'avance	2 925	2 925	
TOTAL	198 287	198 287	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	24 572	24 572		
Personnel et comptes rattachés	36 771	36 771		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 896	30 896		
Autres impôts taxes et assimilés	1 798	1 798		
Autres dettes	2 347	2 347		
TOTAL	96 385	96 385		

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 6 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**L.G.M.A**  
Commissaire aux Comptes

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	185 324
Total	185 324

### **Détail des produits à recevoir**

	Montant
SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	10 146
SUBVNETIONS FONCTIONNEMENT	164 314
ORGANISMES FORMATIONS	10 864
Total	185 324

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 000
Dettes fiscales et sociales	48 143
Autres dettes	902
Total	59 045

### **Subventions d'équipement**

Un total de 10 146 € de subvention d'équipement a été comptabilisé sur l'exercice 2023.

L'association a réalisé des investissements pour un total de 3 078 €.

**L.G.M.A**  
Commissaire aux Comptes

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Valorisation des contributions volontaires**

Le bénévolat a été valorisé de la façon suivante :  
2 800 heures par le taux du SMIC chargé soit 12.06 € pour un total de 33 768 €.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

##### **Engagements financiers**

Engagements donnés

Engagements reçus

##### **Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 52 827 €.  
Cet engagement a été comptabilisé.

**L.G.M.A**  
Commissaire aux Comptes



**ASSOCIATION ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN**

**RUE ABBE CONAN**

**29100 POUILLAN SUR MER**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION  
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**Aux membres de l'Association ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à QUIMPER, le 29 mars 2024

**SARL L.G.M.A.**  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par Benoist COURANT

